

JEAN BOUTIER

**Adresser ses vœux au grand-duc
Pratiques épistolaires entre recherche
de la grâce et expression de la fidélité
dans l'Italie du xvii^e siècle**

A stampa in
Jean Boutier, Sandro Landi, Olivier Rouchon (éd.),
La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie, XIV^e-XVIII^e siècle, Rennes,
Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 249-274.

Distribuito in formato digitale da
«Storia di Firenze. Il portale per la storia della città»
<<http://www.storiadifirenze.org>>

Adresser ses vœux au grand-duc

Pratiques épistolaires entre recherche de la grâce
et expression de la fidélité dans l'Italie du XVII^e siècle

Jean BOUTIER

« Je me suis, Monseigneur, donné souvent l'honneur cette année de vous rendre compte du peu de nouvelles que produit cette cour. Aujourd'hui je me donne celui de vous écrire uniquement pour vous donner de nouvelles marques de respect à l'occasion des bonnes festes et pour vous souhaiter en même temps pour l'année prochaine, toute la santé et toute la satisfaction que vous pouvés vous même désirer. Je joins, Monseigneur, dans cette lettre l'usage du pais où je me trouve a celuy de la France et je trouve que l'un et l'autre ensemble ne suffisent pas pour satisfaire aux témoignages de bonté dont vous m'honorés, ny pour vous assurer assés, Monseigneur, du profond respect que j'ay pour vous¹. »

C'est par ces trois phrases que Pierre Rouillé, président au grand conseil et ambassadeur du roi de France auprès de la cour portugaise, adresse ses vœux, un mois avant Noël, à Emmanuel Théodore de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumônier de France alors en résidence à Rome et en passe de devenir doyen du Sacré Collège². Rouillé rappelle qu'il entretient une correspondance régulière avec le cardinal, même si la modestie de l'information politique portugaise n'invite pas, selon lui, à des échanges fréquents. Il distingue toutefois cette lettre de la correspondance ordinaire : cette fois-ci, il écrit « uniquement » pour adresser ses

1. Archives nationales, Paris, R² 64, vol. IV, lettre de Rouillé au cardinal de Bouillon, Lisbonne, 17 novembre 1699. Pierre Rouillé de Marbeuf (1657-1712), conseiller au Chatelet en 1680 et président au grand conseil (1694), était ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Portugal depuis 1697 : *Nouvelle biographie générale*, éd par F. HOEFER, Paris, 1863, XLII, col. 720-721.
2. F. REYSSIÉ, *Le cardinal de Bouillon (1648-1718)*, Paris, 1899, chap. 4 et 5.

vœux. Dans une société d'Ancien Régime façonnée par l'inégalité des positions et des statuts, ceux-ci viennent des « inférieurs » qui doivent rappeler régulièrement les liens de fidélité et d'allégeance – ici le « respect », exprimé à deux reprises –, qui les rattachent aux seconds, pour les maintenir voire les renforcer ; ils sont attendus comme le juste retour des faveurs – les « témoignages de bonté » – dont le cardinal n'aurait jamais cessé d'honorer l'expéditeur de la missive.

Présentée comme extérieure à la « correspondance diplomatique », la lettre de Rouillé ne se veut donc pas immédiatement politique : à suivre *Le secrétaire de la Cour* (1625) et le *Secrétaire à la mode* (1640), de Jean Puget de La Serre, deux des manuels de correspondance les plus utilisés parmi la noblesse française au XVII^e siècle, elle appartient aux « lettres de compliment », distinctes des « lettres d'affaires » où se manifeste clairement l'exercice d'une fonction ou d'une charge³. Ne transmettant aucune information, elle serait de pure civilité, sans participer du conseil, de la délibération ou du commandement. En réalité, rien n'est plus politique que cette énonciation sans énoncé qui ravive une confiance, qui rassure le destinataire quant à la reconnaissance de sa propre position, qui maintient une relation indispensable aux échanges informels entrecroisés qui sont au cœur du politique d'Ancien Régime.

Apparues probablement en Italie dans la seconde moitié du XVI^e siècle, ces lettres de vœux sont entrées au cours du XVII^e siècle dans les pratiques épistolaires ordinaires de l'Europe occidentale⁴. Elles s'appuient sur des modèles rhétoriques désormais éprouvés, qu'elles déclinent selon diverses modalités, liées aux statuts des expéditeurs, aux intentions plus spécifiques qu'elles peuvent parfois servir, aux modes littéraires qui animent l'époque.

3. Dans l'édition que j'ai utilisée du *Secrétaire de la cour, ou la manière d'écrire selon le temps*, Toulouse, P. BOS, 1640, les lettres de compliment (p. 1-10) ne comportent pas de lettres de vœux. Sur l'ouvrage, cf. J. CHUPEAU, « Puget de La Serre et l'esthétique épistolaire : les avatars du "Secrétaire de la Cour" », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, 39, 1987, p. 111-126 ; R. CHARTIER, « Des secrétaires pour le peuple ? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », in Id. (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p. 171-173.

4. En Hollande, à la fin du siècle, les particuliers qui les envoient – le plus souvent des jeunes qui s'adressent à des personnes plus âgées – les considèrent comme une pratique ancienne et enracinée, sans nous livrer pour autant leur conception de l'historicité de la pratique : I. THOEN, *Strategic Affection? Gift Exchange in Seventeenth-Century Holland*, Amsterdam, 2007, p. 58-59. À la même époque, la pratique apparaît banalisée dans les milieux aisés en France, à Paris comme hors Paris : les échanges de vœux pour la nouvelle année entre Étienne Baluze, professeur de droit canon au collège royal, et son neveu Melon du Verdier, modeste officier de justice à Tulle, figurent dans les formules introductives ou conclusives de la lettre : R. FAGE, *Lettres inédites de Baluze à M. Melon du Verdier, publiées avec une introduction et des notes*, Tulle, 1883, p. 77 (5 janvier 1692), 83-84 (27 décembre 1692), 135-136 (27 décembre 1698), 150 (2 janvier 1700). *A contrario*, la pratique n'apparaît pas pour le XVI^e siècle dans la partie consacrée aux étrennes de l'ouvrage de N. ZEMON DAVIS, *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Paris, 2003, p. 39-42, ce qui tendrait à confirmer la proposition de datation retenue ici.

À la différence d'autres pratiques cycliques comme la célébration de l'anniversaire⁵, aucune étude ne leur a été consacrée⁶, qu'elles soient insérées dans une histoire des formes privées ou intimes de la sociabilité, en relation avec la parenté, l'amitié ou le voisinage, ou qu'elles soient considérées comme révélatrices des fonctionnements d'un espace politique italien marqué par le polycentrisme politique, la capillarité des réseaux de clientèles et l'influence de puissances non italiennes.

Une nouvelle pratique épistolaire

Au tournant des XVI^e et des XVII^e siècles, la pratique des vœux à l'occasion des fêtes de Noël n'est pas une nouveauté⁷. Son autonomisation, en revanche, aboutit alors à la constitution d'une forme épistolaire nouvelle⁸, qui fait rapidement l'objet d'un archivage spécifique. Dans les archives des Médicis apparaissent ainsi des liasses distinctes qui regroupent plusieurs centaines de lettres de vœux – « biglietti d'auguri » – adressées au souverain et à sa famille, entre 1603 et 1738. Même s'il n'est ni continu ni complet,

-
5. Cf. la remarquable étude de J.-C. SCHMITT, « L'invention de l'anniversaire », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, LXII, 2007, p. 793-835.
 6. Quelques études ont été consacrées à la pratique contemporaine ; cf. R. MOLE, *Season's Greetings from British Columbia's Past. Christmas as Celebrated in British Columbia from the 1880s to the 1930s*, Victoria, 1980 ; A. JAFFE, « Package Sentiments. The Social Meanings of Greeting Cards », *Journal of Material Culture*, IV (2), 1999, p. 115-141 ; sur les cartes de Noël, G. BUDAY, *The History of the Christmas Card*, Londres, 1954, s'en tient à une histoire courte, depuis l'invention de la « carte de Noël » dans les années 1840 ; M. SEARLE-CHATTERJEE, « Christmas Cards and the Construction of Social Relations in Britain Today », in D. MILLER (ed.), *Unwrapping Christmas*, Oxford, 1993, p. 176-192. D'un très grand intérêt sont également les nombreux travaux consacrés à la pratique des vœux, en diverses occasions, dans des sociétés non européennes ; signalons S. DALLEY, « Old Babylonian Greetings Formulae and the Itani Archive from Rimah », *Journal of Near Eastern Studies*, XXV (2), 1973, p. 79-88 ; A. DURANTI, « Language and Bodies in Social Space: Samoan Ceremonial Greetings », *American Anthropologist*, XCIV (3), 1992, p. 657-691 ; F. AKINDELE, « A Sociolinguistic Analysis of Yoruba Greetings », *African Languages and Cultures*, III (1), 1990, p. 1-14 ; O. G. NWOYE, « An Ethnographic Analysis of Igbo Greetings », *African Languages and Cultures*, VI (1), 1993, p. 37-48.
 7. À titre d'exemple, les vœux adressés depuis Venise par Albrecht Dürer à son ami Willibald Pirckheimer, bourgeois de Nuremberg, au début de sa lettre du 6 janvier 1506 : « Je vous fais mes vœux de beaucoup d'autres heureuses nouvelles années », in *Albrecht Dürer. Lettere da Venezia*, éd. par G. M. FARA, Milan, 2007, p. 31. Il faut noter que les correspondances humanistes comportent de nombreuses formules de vœux, notamment en conclusion : par exemple, lettre de Benedetto Varchi à Pietro Bembo, Florence, 10 novembre 1535 : « prego Dio que la ci conservi lunghissimo tempo sana e felice », in B. VARCHI, *Lettere, 1535-1565*, éd. par V. BRAMANTI, Rome, 2008, p. 21. Ce type de formule se retrouve très fréquemment.
 8. La première lettre de vœux pour l'instant retrouvée dans le corpus florentin (mais je n'ai effectué aucune enquête systématique pour les dernières décennies du XVI^e siècle) est envoyée par le naturaliste bolonais Ulisse Aldrovandi au grand-duc Ferdinand I^{er}, le 18 décembre 1601 : il « prie Dieu notre Seigneur de vous accorder un bon Noël » ; il fait l'éloge de la « bonté de Son Altesse Sérénissime » « si vous daignez accepter mon offrande, signe de mon dévouement » : *Ulisse Aldrovandi e la Toscana. Carteggio e testimonianze documentarie*, éd. par A. TOSI, Florence, 1989, p. 391-392 ; il faut noter que la correspondance entre le savant et le prince dure depuis 1587, et qu'elle n'a jamais donné lieu auparavant à une présentation de vœux.

l'ensemble atteste de l'ampleur d'une telle pratique, et de l'importance qui lui est reconnue. Les liasses concernent Ferdinand I^{er} (1603-1607)⁹, son fils le cardinal Carlo (1616-1643)¹⁰, la grande-duchesse Vittoria della Rovere (1652-1689), épouse de Ferdinand II¹¹, Côme III (1671-1684)¹², son frère le cardinal Francesco Maria (1681-1707)¹³, le grand-prince et futur grand-duc Jean-Gaston (1685)¹⁴, enfin l'électrice palatine Anna Maria Luisa de' Medici, fille de Côme III (1697-1740)¹⁵. Un plus petit nombre de « biglietti d'auguri » émanent de la famille Médicis elle-même¹⁶. Toutes les lettres de vœux n'y figurent pas : certaines, retrouvées au hasard des recherches, sont restées dispersées dans les liasses de la correspondance ordinaire¹⁷. L'ensemble regroupe plus de 4 000 lettres de vœux, dont plus du tiers (environ 1 400 lettres) ont été dépouillées¹⁸. Ajoutons qu'une telle différenciation archivistique n'est pas exceptionnelle, du moins en Italie : elle se retrouve par exemple, dans la correspondance du cardinal Giovanni Casanate (1620-1700), dont plusieurs volumes regroupent, de la même façon, les seules lettres de vœux qui lui ont été adressées¹⁹.

-
9. Archivio di Stato, Florence (désormais ASF), *Mediceo del Principato* (désormais MP), 920A, « lettere di buone feste dall'anno 1603 a tutto l'anno 1607, tutte di dicembre ».
 10. ASF, MP, 5275A, 1616-1643, lettres de vœux de différentes sortes.
 11. ASF, MP, 6169A (1652-1662) ; 6169B (1663-1670) ; 6169C (1678-1686) ; 6169D (1681-1689).
 12. Pour Côme III, la série est discontinue : années 1671-1672 : ASF, MP, 1140A ; année 1674, *ibid.*, 1140B ; année 1675 : *ibid.*, 1140C ; année 1676 : *ibid.*, 1140D ; année 1679 : 1140E ; années 1680-1681 : *ibid.*, 1140F ; année 1684 : 1140G.
 13. ASF, MP, 5613A (1681, 1689-1692) ; 5869 (1692-1694), 5613B (1693, 1699, 1700) ; 5613C (année 1695, 1698, 1707).
 14. ASF, *Miscellanea Medicea*, 227 (1689).
 15. ASF, MP, 6352 (1697-1729) ; 6353 (1717-1741) ; *Miscellanea Medicea*, 100, ins. 53 (1720) ; 1, ins. 1 (décembre 1737-février 1738) ; MP, 6320 (1739-1740).
 16. Par exemple, ce « biglietto di auguri » du prince Ferdinand à son oncle le cardinal Carlo : ASF, *Miscellanea Medicea*, 195, ins. 1, c.1, 22 décembre 1617. Plus intéressant est un registre de chancellerie qui contient une série de lettres type avec, année par année, leurs destinataires : ASF, *Miscellanea Medicea*, 9, ins. 17, f^o 3-23, 1690-1696. Même type de document pour Anna Maria Luisa de' Medici : *ibid.*, 55, ins. 3, f^o 18-156, 1717-1732.
 17. Plusieurs lettres contenant des vœux figurent ainsi dans la correspondance des mois de novembre et décembre 1603, traitée par le secrétaire Vinta : ASF, MP, 920, f^o 727, 728, 768, etc. ; ces lettres ne sont pas de simples lettres de vœux, mais concernent aussi d'autres questions ; est-ce la raison pour laquelle elles seraient restées parmi la correspondance ordinaire ? Cf. également la lettre de Giovan Battista Raggio adressant ses vœux de bonnes Pâques à Ferdinand II, Gênes, ASF, MP, 2837, 6 avril 1640.
 18. Ont été dépouillées : pour Ferdinand I^{er}, 257 lettres pour les années 1603-1607 ; pour Côme III, 152 lettres pour 1671, 284 lettres pour 1674, 297 pour 1675, 293 pour 1676 ; pour Jean-Gaston, 43 lettres conservées pour 1689 ; pour l'électrice palatine, 10 lettres conservées pour la Noël 1720, 131 pour la Noël 1737.
 19. Bibliothèque Casanatense, Rome, *Archivio casanatense*, 326 (1664-1676), 331 (1677), 334 (1678-1679), 335 (1680-1681), 336 (1682-1683), 338 (1684), 339 (1685), 340 (1686-1687), 342 (1689), 344 (1690-1694), 346 (1695-1700). Les « lettere di buone feste » regroupent ainsi 11 liasses, sur les 42 que compte la correspondance du cardinal. Sur Casanate, cf. l'article de L. CEYSSENS in *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, XXI, 1978, p. 144-147. Par-delà ce cas singulier, Maria Antonietta Visceglia m'a confirmé l'existence de très nombreuses lettres de vœux dans les archives romaines, en particulier dans les archives de famille.

Ces lettres sont envoyées dans les semaines qui précèdent Noël, à partir des derniers jours de novembre pour celles qui proviennent de lieux éloignés, aux marges ou hors de la péninsule, dans les deux semaines qui précèdent la fête pour leur très grande majorité. Si quelques-unes sont encore envoyées dans les derniers jours de décembre, voire dans les premiers de janvier (30 sur 1 279 lettres, soit 2,3 %), presque aucune (5, soit 0,4 %) n'est écrite le jour même de Noël. Les « bonnes fêtes » que les lettres de vœux entendent souhaiter sont en effet celles qui célèbrent la Nativité de Jésus, évoquées comme les « sante feste di Natale²⁰ », les « vicine solennità del nascente Redentore²¹ », les « prossime feste del santissimo Natale di quell'huomo Dio, ch'estinse col suo nascere la mort'eterna del genere humano²² ». ... Notons que les vœux se souhaitent aussi lors des fêtes de Pâques ; aucune de ces lettres ne figure toutefois dans les dossiers dépouillés. Dans quelques cas, les vœux peuvent parfois associer à Noël le début de l'année, comme ceux de l'évêque de Torcello en décembre 1603²³, ou d'un des théologiens de Côme III, Auguste Restaurand, qui réside dans les environs d'Avignon : « Voici une des saisons que j'attens pour renouveler à V. A. S. les vœux de ma respectueuse fidélité, et pour souhaiter en vostre personne a un des plus pieux et des meilleurs princes du monde, avec les bonnes festes de Noel et une heureuse année, toutes les benedictions du Ciel²⁴. »

Une telle association n'indique en aucune façon un changement, mais dépend simplement du style de l'année en vigueur dans la ville de l'expéditeur, qui varie à travers l'Italie, et l'Europe²⁵. À Florence et dans une partie de la Toscane, le style de l'Incarnation, qui fait commencer l'année le 25 mars, est utilisé jusqu'au 31 décembre 1749²⁶, alors que Pise et Sienne emploient des styles différents²⁷. Venise pratique le style « vénitien » du 1^{er} mars jusqu'en 1797 dans les actes officiels, alors que les notaires – et

20. ASF, *MP*, 920A, f° 6, Giovanni Carlo Doria, Gênes, 19 décembre 1603.

21. ASF, *MP*, 1140C, Don Diego Reijtano, marquis de Camporontodo, Messine, 1^{er} décembre 1675.

22. ASF, *MP*, 1140C, comte Carlo Antonio Mazini, Bologne, 11 décembre 1675.

23. ASF, *MP*, 920A, f° 14bis, Antonio Grimani, évêque de Torcello, Venise, 20 décembre 1603.

24. ASF, *MP*, 1140C, Auguste Restaurand, Arles, 29 novembre 1675 ; sa lettre de vœux du 12 décembre 1671 est datée d'Avignon : *MP*, 1140A. En France, le début de l'année avait été fixé au 1^{er} janvier depuis l'édit de Roussillon (1564).

25. En l'absence d'études précises pour la période moderne, nous renvoyons aux indications réunies dans A. CAPPELLI, *Cronologia, cronografia e calendario perpetuo*, 7^e éd., Milan, 1998, p. 8-11 pour l'Italie, p. 11-15 pour le reste de l'Europe.

26. D'où la remarque du Florentin Pelli Bencivenni, à propos du changement de style de l'année opéré par François-Étienne en 1749 : « I nostri antichi auguravano il Natale, i Lorenesi introdussero il capo d'anno », Florence, Biblioteca Nazionale Centrale (désormais BNCf), ms., Nuovi Acquisti, 1050, G. Pelli Bencivenni, *Efemeridi*, 2^e série, vol. XIX, f° 3987 v. (1791).

27. C. HIGOUNET, « Le style pisan, son emploi, sa diffusion géographique », *Le Moyen Âge*, LVIII, 1952, p. 31-42 ; O. REDON, « Le choix du temps ou le temps de l'Annonciation en Toscane au Moyen Âge », *Bullettino senese di storia patria*, XVIIIIC, 1991, p. 9-15.

peut-être aussi les ecclésiastiques, comme nous venons de le voir – utilisent le style moderne depuis les années 1520. La situation romaine est complexe : les bulles sont datées selon le style florentin depuis 1445 ; le style du 1^{er} janvier commence à leur être appliqué sous Grégoire XII (1572-1585) mais n'est généralisé qu'en 1691 ; ce style est appliqué aux brefs à partir de 1621, mais le style florentin reste utilisé pour la nomination des évêques durant toute la période. Par endroits, le début de l'année coïncide avec Noël, comme à Vérone, ce qui permet à un noble de la ville, Marc Antonio Sagramenti, d'adresser à Côme III ses vœux pour Noël « col principio del nuovo anno tutto felice ²⁸ ». Enfin, l'année débute par endroits le 1^{er} janvier, comme à Gênes depuis 1476 ²⁹.

Cette pratique nouvelle des lettres de vœux ne passe pas inaperçue. Dès les années 1610, parmi la littérature consacrée à la maîtrise et à la régulation des pratiques épistolaires, plusieurs recueils sont entièrement consacrés aux lettres de vœux, sous le titre générique de *Lettere di buone feste* ³⁰. À partir de cas réels ou fictifs, ils proposent des modèles pour intervenir de façon efficace, selon la diversité des objets et des situations. Même si certains présentent déjà ces lettres comme une tradition ³¹, ou proposent de la légitimer en la faisant remonter aux anciens Romains ³², la plupart lui attribuent clairement une origine récente ³³. Un historique semble même

28. ASF, MP, 1140B, dossier « varii », Marco Antonio Sagramenti, Vérone, 10 décembre 1674 ; V. FAINELLI, « La data nei documenti e nelle chronache di Verona », *Archivio veneto*, XXI, 1911, p. 1.

29. Ce qui permet à Giovan Carlo Doria de souhaiter « il buon principio d'anno » : ASF, MP, 920A, f° 355, Gênes, 29 décembre 1606.

30. L'inventaire détaillé de J. Basso, *Le genre épistolaire en langue italienne (1538-1662). Répertoire chronologique et analytique*, Nancy-Rome, 1990, signale quatre ouvrages, publiés entre 1613 et 1638 : S. BONOMI, *Le buone feste et altre lettere di complimenti misti, non più stampate, et hora poste in luce da...*, Bologne, 1613 ; *Le buone feste. Lettere di Gianfrancesco Maia Materdona*, Rome, 1624, 5^e éd., 1640 ; *Lettere di Buone Feste di Pietro Magno scritte a diversi cardinali e principi a nome del sig[nor] Card[finale] Gambara*, Rome, 1626 ; *Lettere di buone feste scritte da principi a principi dal signor Francesco Angeloni*, Rome, 1638.

Je n'ai pas consulté les ouvrages suivants : *Lettere di buone feste diuise in cinque parti di Domenico Cesarij da Fossombrone dottore di legge, protonotario apostolico...*, Bologne, 1652 ; *Scelta di lettere di Luca Assarino da lui medesimo in questa terza impressione corrette, & emendate. Diuise in buone feste, congratulatione, condoglianze, amorose, e varie ; con l'aggiunta d'alcune lettere non più mai da esso date in luce...*, Milan, 1654 ; *Lettere di buone feste ordinate, e scritte a diuersi padroni, & amici da Giacinto Marcucci Ascolano et all'istessa sua patria dedicate*, Rome, 1656 ; *Lettere d'avguri di buone feste dettate nella segretaria Dell'eccellentiss. casa di Gravina dal signor Nicolo Antonio Tura*, Rome, 1672.

31. En décembre 1603, Aldrovandi présente ses vœux au duc d'Urbain « selon la coutume » (*secondo il solito*), précise-t-il : O. MATTIROLLO, « Le lettere di Ulisse Aldrovandi a Francesco I e Ferdinando I granduchi di Toscana e a Francesco Maria II duca di Urbino tratte dall'Archivio di Stato di Firenze », *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, S. II, LIV, 1904, p. 393. Dans une lettre de Florence datée de 1607, éditée par S. BONOMI, *Le buone feste...*, *op. cit.*, p. 2, l'auteur avoue écrire « selon l'usage ordinaire » (*dall'uso comune*).

32. F. ANGELONI, *Lettere di buone feste...*, *op. cit.*, préface, non paginée.

33. Dans son *Segretario*, sous le titre général de « lettere di buone feste » (p. 34-348), Panfilo PER-SICO note qu'il s'agit d'une pratique récente : « nel modo ch'egli è in uso, non credo, che sia

d'ores et déjà constitué: la lettre de vœux est présentée comme une coutume espagnole, introduite à Naples; de là, elle aurait rapidement gagné Rome, puis l'ensemble de l'Italie. L'auteur d'une lettre expédiée de Naples en décembre 1601, rend ainsi grâce à l'espagnol anonyme qui le premier aurait par écrit adressé ses vœux à l'occasion des fêtes de Noël: «Que soit béni cet Espagnol qui inventa ce compliment du souhait de bonnes fêtes³⁴.»

L'origine, probablement plus complexe, devra à l'avenir être précisée. Les lettres les plus anciennes que j'ai retrouvées datent des années 1590. À ce moment-là, la pratique est déjà largement diffusée: une première a été écrite à Gênes en décembre 1593, d'autres en 1596 à Ferrare, en 1598 à Rome et à Florence³⁵. Mais les lettres de vœux seraient déjà présentes dans plusieurs archives de cardinaux romains, dans les années 1560-1570³⁶.

Leur croissance est indiscutable tout au long du XVII^e siècle. Dans son fameux manuel de correspondance, Panfilo Persico évoque, vers 1620, les secrétaires des princes et des prélats, particulièrement à la cour de Rome, accablés par l'écriture des lettres de «bonnes fêtes» qui seraient devenues une de leurs préoccupations majeures³⁷. Quelques années plus tard, un recueil romain reconnaît à son tour que ces lettres occupent, parmi les lettres de compliments, une «place considérable³⁸». À suivre les dossiers des grands-ducs de Toscane, le nombre de lettres aurait été multiplié par cinq des années 1600 aux années 1670: les lettres conservées sont 40 en 1603 comme en 1604, 54 en 1605, 48 en 1606, 75 en 1607, mais 119 en 1671, 284 en 1674, 295 en 1675, 291 en 1676. L'absence de dossiers concernant les grands-ducs au XVIII^e siècle empêche d'en suivre l'évolution dans les décennies suivantes. D'autant que les témoignages ne concordent pas. Ainsi, le noble florentin Giuseppe Pelli Bencivenni, qui les considère comme des «compliments sans signification», mentionne dans son journal, vers 1760, que la pratique des vœux tend à disparaître: «On avait autrefois l'habitude en ce jour [24 décembre 1759] de donner la bonne Pâque, ou les bonnes fêtes; de nos jours, c'est une cérémonie vieillie, qui ne se pratique

introdotta da gran tempo in quà, perche non se ne trovo mentione in autori antichi, ne manco delle prossime età», *Del segretario* [1620], Venise, D. Zenaro, 1643, p. 344. Sur les manuels de correspondance, A. QUONDAM (dir.), *Le «carte messaggiera». Retorica e modelli di comunicazione epistolare: per un indice dei libri di lettere del Cinquecento*, Rome, 1981.

34. S. BONOMI, *Le buone feste...*, op. cit., p. 11, Naples, 21 décembre 1601. La même origine espagnole est signalée dans les *Lettere di buone feste di Pietro Magno...*, op. cit., p. 83.

35. S. BONOMI, *Le buone feste...*, op. cit., p. 16, 17-18, 3, 7.

36. Je dois cette information à Nicoletta Bazzano, qui a trouvé des lettres de vœux dans les archives du cardinal Colonna à partir des années 1560. Je l'en remercie vivement.

37. P. PERSICO, *Del segretario*, op. cit., p. 344: «E questa la tribulatione de segretari specialmente della corte di Roma, che poche altre faccende hann'hoggi di maggiori di questa del dare, e del render le buone feste.»

38. F. ANGELONI, *Lettere di buone feste...*, op. cit., préface, non paginée.

pas, ou qui n'est plus reçue³⁹. » Cela ne l'empêche pas, dans les années 1780, peut-être parce qu'il est devenu directeur de la galerie grand-ducale, de passer dans les derniers jours de décembre à travers les bureaux de l'administration pour y déposer ses lettres de vœux⁴⁰.

Un dispositif rhétorique

Parmi les typologies complexes et variables que proposent, à partir du milieu du xvi^e siècle, les manuels italiens de correspondance, la lettre de vœux appartient aux lettres de compliments. À suivre le *Segretario* de Panfilo Persico, celles-ci, faites pour entretenir l'amitié entre des gens éloignés, se déclinent en sept catégories : « visite », « compte rendu », « félicitation », « condoléances⁴¹ », « remerciement », « plaisanterie », et enfin de « bonnes fêtes », chacune ayant leurs règles, leur style et leurs formes⁴².

Par rapport aux dispositifs de la lettre humaniste, la rhétorique de la lettre de vœux est très resserrée. La salutation se réduit à l'appellation initiale ; l'exorde rappelle l'ancienneté de la « servitù » ; la « narration » est presque constamment absente ; les vœux s'expriment à travers la « petitio », et la conclusion se limite à la dernière phrase. Sa brièveté doit en effet, selon Persico, éviter les inepties et les « bagatelles » que risque d'engendrer une matière aussi « ténue⁴³ ». C'est ce qu'illustre la lettre envoyée par le noble bolonais Alessandro Guidotti :

« Pour continuer à Votre Altesse les témoignages les plus déferents de ma très respectueuse servitude, puisque je ne reçois pas l'honneur de l'occasion de vos très convoités commandements, je ne néglige pas aujourd'hui celle qui s'offre à moi avec les très proches fêtes du Saint Noël, pour souhaiter à Votre Altesse la plus parfaite des prospérités. Ce sera un effet généreux de l'habituelle bienfaisance de Votre Altesse que d'accepter ces expressions de mon extrême dévotion et de me faire jouir, comme je l'en supplie, de l'occasion qui me permet de vous témoigner fréquemment que je suis votre très humble serviteur, et je m'incline profondément devant vous⁴⁴. »

39. BNCf, ms. NA 1050², *Efemeridi*, série I, vol. II, p. 24, 24 décembre 1759.

40. BNCf, ms. NA 1050², *Efemeridi*, série II, vol. XIX, 1791, f^o 3987v.

41. La pratique en est déjà attestée à la fin du xv^e siècle : M. KING, *The Death of the Child Valerio Marcello*, Chicago, 1994. Pour le xvii^e siècle, R. BAUSTERT, « Raison et avant-passion dans les lettres de consolation de 1600 à 1650 », *Studi francesi*, XXXVI (2), 1992, p. 217-237.

42. P. PERSICO, *Del segretario*, op. cit., p. 296-298.

43. *Ibid.*, p. 346.

44. ASF, MP, 1140C, Bologne, 17 décembre 1675 : « Per continuare all' A. V. Serenissima gl'attestati ossequiosissimi della mia riverentissima servitù, già che non vengo honorato dell'opportunità de'suoi ambitissimi comandi, non tralascio hora quella che mi s'offrisce dalle prossime feste del Santissimo Natale, augurando a V. A. ogni più compita prosperità. Sarà effetto generoso della solita benignità di V. A. l'aggradire queste mie divotissime espressioni, e farmi godere, come la supplico, l'occasione che se possa frequentemente contrassegnarle la mia humilissima servitù, e profondamento me le inchino. »

Plus que la rhétorique, la lettre mobilise une argumentation, qui construit la continuité des temps : à partir d'une situation présente, liée au calendrier liturgique, elle associe un passé, présenté comme le témoignage d'une fidélité immémoriale et sans faille, au futur, incertain et imprécis, d'une éventuelle faveur qui permettrait au prince, hors de toute urgence, de manifester sa grâce en exauçant les désirs de service que manifeste la lettre, et de transformer son auteur de serviteur « latent » en serviteur effectif. Si le passé – la fidélité – est du côté de l'expéditeur, le futur, qui dépend totalement de la grâce du prince, est dans les mains du destinataire.

Autour de ce schéma, réduit à sa forme la plus simple, l'auteur de la lettre peut exploiter les ressources de la culture aristocratique pour renforcer l'ornementation et démontrer sa maîtrise du langage de cour, comme le fait le génois Giovanni Carlo Doria :

« La servitude dévouée, et obligée, que je manifeste envers Votre Altesse Sérénissime, tout comme elle me donne occasion de gloire, m'assure encore aussi de sa grâce, que je reconnais dans toute la véritable et infinie bonté de Votre Altesse. C'est pour cela que, par le moyen de cette lettre, je viens à présent vous faire mon humble révérence, en offrant à Votre Altesse le tribut annuel que je lui dois éternellement, en vous souhaitant de la part de Dieu donateur de tout bien de saintes fêtes de Noël avec le plus grand bonheur qui se puisse accorder ; en vous suppliant de conserver toute notre maison au nombre de ses plus dévoués serviteurs, puisque nous vivons vraiment de la sorte et que nous nous glorifions de l'être. Que Dieu garde bénie la personne de Votre Altesse, pour un nombre infini d'années, comme je le désire⁴⁵. »

Le lien n'est plus personnel mais familial. Répétée tous les ans, la lettre invoque le diptyque de la grâce du souverain et de la gloire du sujet, recourt au vocabulaire féodal du « tribut annuel⁴⁶ » ou du « vassal⁴⁷ », et au schéma aristocratique du désir d'éternité⁴⁸. Elle souligne enfin les formes

45. ASF, *MP*, 920A, f° 6, Gênes, 19 décembre 1603 : « La devota, e obbligata servitù che io tengo con Vostra Altezza serenissima si come mi dà occasione di gloria, così ancora mi assicura della gratia sua, la quale si riconosco in tutto della mera, et infinita benignità di Vostra Altezza, et perciò per mezzo (sic) di questa mia vengo hora a farli humil reverenza offerendo a V.A. l'annuo tributo che eternamente le devo, augurandoli da Dio dattor d'ogni bene queste sante feste di Natale con quella felicità che maggiore può concedersi; supplicandola tener ricordata tutto casa nostra nel numero de suoi più devoti servitori, poichè tali veramente viviamo, et si gloriamo d'essere; guardi Iddio benedetto la persona di V[ost]ra Alt[ezza] per infiniti anni come desidero. »

46. Plus fréquent dans les zones où la seigneurie reste forte, comme dans le Sud : ASF, *MP*, 1140C, Don Diego Reijtano, marquis de Camporontodo, Messine, 1^{er} décembre 1675 ; *MP*, 1140D, Donat'Antonio Smachi, Lecce, 25 novembre 1676. Le « tribut annuel » est aussi revendiqué par un toscan comme le marquis Nerli, ASF, *MP*, 1140B, 2 déc. 1674, ou un bolonais comme Lelio Boschetti, *MP*, 920A, f° 60, Bologne, 3 janvier 1604.

47. Pour le terme « vassallo », ASF, *MP*, 1140C, Giovanni Fontana, Bruna, 16 décembre 1675 ; Giovan Pietro Cremona, Bologne, 17 décembre 1675.

48. Cf. les analyses de M. A. VISCEGLIA, *Il bisogno di eternità. Comportamenti aristocratici a Napoli in età moderna*, Naples, 1988.

complexes de réciprocité que le temps permet : en 1604, Doria rappelle les « faveurs » reçues depuis toujours du grand-duc, qui l'obligent à « passer sa vie au service de Votre Altesse Sérénissime », source d'honneur pour ceux qui le servent⁴⁹. En décembre 1606, Doria souligne au contraire l'obligation du rite, « au renouvellement de l'année⁵⁰ ».

Un langage de la fidélité

Acte de gratitude, la lettre de vœux n'est pas un dispositif pour solliciter une faveur, comme les suppliques ou les pétitions⁵¹, mais une pure protestation de fidélité, où le discours lui-même constitue le message sans recourir à la rhétorique de l'éloge ou de la louange⁵², encore moins à celui de la flatterie, considérée comme inutile, voire contreproductive⁵³. Sans point de départ, sans objectif individuel explicite, la lettre de vœux se donne comme la mise en œuvre, de la plus simple à la plus sophistiquée, du « langage de la fidélité⁵⁴ ».

Dans la plupart des cas, les formulations restent d'une grande imprécision. Si la proclamation de « mon ancienne et très dévouée servitude » peut renvoyer à un lien personnel, comme l'affirme Antonio Grimani, évêque de Torcello⁵⁵, l'absolue fidélité à la personne princière, étant donnée son ancienneté, revêt le plus souvent une dimension familiale : « Le ciel n'a pas donné une petite fortune à qui est né d'une famille sujette à Votre Altesse Sérénissime », déclare un noble romain d'origine florentine, Carlo Tornaquinci Belloni⁵⁶. Cette ancienne relation entre deux familles peut

49. ASF, MP, 920A, f° 158, Gênes, 31 décembre 1604.

50. ASF, MP, 920A, f° 355, Gênes, 29 décembre 1606.

51. Sur ce type de lettres, C. NUBOLA, « Supplications between Politics and Justice: The Northern and Central Italian States in the Early Modern Age », *International Review of Social History*, XLI, 2001, p. 35-56; C. NUBOLA, A. WÜRGLER (dir.), *Forme della comunicazione politica in Europa nei secoli XV-XVIII. Suppliche, lettere, gravamina / Formen der politischen Kommunikation in Europa vom 15. bis 18. Jahrhundert. Bitten, Beschwerden, Briefe*, Bologne-Berlin, 2004.

52. M. VINCENT-CASSY, « Flatter, louer ou comment communiquer à Paris à la fin du Moyen Âge », in D. ROMAGNOLI (dir.), *La Ville et la Cour. Des bonnes et des mauvaises manières*, Paris, 1995, p. 117-159. Pour son usage dans un cadre épistolaire, B. BRAY, « La louange, exigence de civilité et pratique épistolaire au XVII^e siècle », *Dix-Septième Siècle*, XLII, 1990, p. 135-153.

53. En ce sens, les lettres de vœux diffèrent de celles adressées au XV^e siècle à Côme l'Ancien, qui cherchaient à obtenir une faveur précise : P. D. McLEAN, « A Frame Analysis of Favor Seeking in the Renaissance: Agency, Networks, and Political Culture », *American Journal of Sociology*, CIV, 1998, p. 51-91.

54. Je reprends ici la proposition formulée, dans le cadre français, par A. L. HERMAN JR, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *Journal of Modern History*, LXVII, 1995, p. 1-24. Pour une analyse, un peu décalée, d'un exemple italien, cf. N. BAZZANO, « "A Vostra Eccellenza di buon cuore mi offero et racomando". Il linguaggio della politica attraverso il carteggio di Marco Antonio Colonna (1556-77) », in M. A. VISCEGLIA (dir.), *La nobiltà romana in età moderna. Profili istituzionali e pratiche sociali*, Rome, 2001, p. 133-164.

55. ASF, MP, 920A, Venise, 20 décembre 1603.

56. ASF, MP, 1140B, Rome, 15 décembre 1674 : « Non ha donato il Cielo picciola fortuna a che è nato di famiglia suddita a Vostra Altezza Serenissima. »

dès lors se consolider au fil des générations. « L'ancienne servitude que ma famille a toujours eue avec celle de Votre Altesse Sérénissime, à cause des nombreuses et remarquables faveurs reçues en différentes occasions, et mon désir de ne pas m'écarter en cela de mes ancêtres, me donnent l'audace de saisir l'occasion de l'approche des fêtes de Noël, que je vous souhaite très heureuses, pour vous faire par la présente ma très humble révérence et me déclarer votre très dévoué serviteur⁵⁷. » Le renouvellement annuel des vœux contribue ainsi à la stabilité d'un ordre social et politique.

Si cette fidélité peut revendiquer une dimension historique, c'est en rappelant le pacte originel, scellé entre les ancêtres fondateurs des deux familles. Un noble de Césène, Ercole Dandini, de lointaine ascendance siennoise, évoque l'origine de cette fidélité – « un ancien héritage laissé à mes ancêtres » trois générations auparavant –, en rappelant le lien d'amitié qui aurait uni le cardinal Dandini, frère de son arrière-grand-père, au premier grand-duc, Côme I^{er}⁵⁸. Peu importe la réalité des relations ; Girolamo Dandini (1509-1559), évêque d'Imola, secrétaire de Paul III, fait cardinal par Jules III en 1551 avant de jouer un rôle important dans la diplomatie pontificale auprès des rois de France François I^{er} et Henri II et auprès de Charles-Quint⁵⁹, est l'homme illustre de la famille. Ercole assure qu'un tel lien n'a jamais disparu puisque son frère et son fils ont été pages des grands-ducs Ferdinand I^{er}, Côme II et Ferdinand II, père du grand-duc régnant⁶⁰. Il n'évoque pas pour autant d'autres personnages importants de sa famille, dont Anselmo Dandini, gouverneur d'Orvieto puis vice-légat de Bologne, qui joua un rôle essentiel dans l'administration de l'État pontifical à la fin du xvi^e siècle⁶¹. Francesco Maria Mangiotti, dont la famille détient depuis plusieurs générations un fief en Romagne, rappelle également que ses ancêtres ont toujours vécu sous la protection des

57. ASF, MP, 920A, f^o 313, Cosimo di Correggio, Correggio, 21 décembre 1606 : « L'antica servitù che ha sempre havuta la casa mia con quella dell'A. V. Serenissima causata da molti, e segnalati favori da essa in diverse occasioni ricevuti, et il desiderio mio di non degenerare in ciò da miei antecessori, mi fanno ardire di prender occasione delle pross[im]e feste di Natale, quali le auguro felicissime, di venir con questa mia a farle humilissima riverenza, e dedicarmele divotissimo servitore. »

58. ASF, MP, 1140A, Césène, 16 décembre 1671. En 1674 et en 1675, une lettre de vœux est adressée par Muzio Dandini, de Césène, probablement parent du précédent : ASF, MP, 1140B, Césène, 16 décembre 1674 ; 1140C, 21 décembre 1675.

59. G. MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, Venise, XIX, 1843, p. 88-89 ; J. LESTOCQUOY (dir.), *Correspondance des nonces en France Capodiferro, Dandino et Guidiccione (1541-1546)*, Rome, 1963, et *Correspondance des nonces en France Dandino, Della Torre et Trivulzio (1546-1551)*, Rome, 1966 ; H. LUTZ (ed.), *Nuntiaturen des Pietro Camaiani und Achille de Grassis. Legation des Girolamo Dandino (1552-1553)*, Tübingen, 1959.

60. À noter qu'un chevalier Jacinto Dandini est admis comme écuyer à la cour en mars 1614 : ASF, Depositeria generale, 389, n^o 1194.

61. Cf. A. GARDI, *Lo stato in provincia. L'amministrazione della Legazione di Bologna durante il regno di Sisto V (1585-1590)*, Bologne, 1994, p. 171-172, 294-298.

Médicis⁶². Le lien est parfois plus récent : Marco Pitteri, de Valvasone (un gros bourg de Vénétie, près de Pordenone), évoque l'honneur que sa mère a eu d'allaiter le cardinal Léopold (1617-1667), oncle du grand-duc⁶³. Il peut même renvoyer à la seule biographie de l'individu. Giuseppe Gallinari, de Ravenne, indique qu'il a servi le cardinal Carlo de' Medici (1595-1666), grand-oncle du grand-duc régnant, à l'hôpital de Santa Maria Nuova de Florence⁶⁴. Pio Torelli, d'une ancienne famille de Parme qui a compté « de tout temps » parmi les « serviteurs » de la maison des Médicis, remercie pour l'éducation qu'il a reçue à la cour de Toscane où il a été page dans les années 1660⁶⁵. Certains expriment encore plus simplement leur gratitude pour l'hospitalité généreuse qu'ils ont reçue à la cour de Florence, et dont ils se sentent encore débiteurs, comme Simone Lunadoro, évêque de Nocera, en Campanie, qui y a aussi reçu les faveurs du secrétaire Belisario Vinta, ou Vitaliano Borromeo, un milanais qui a séjourné quelque temps à Sienne et Florence⁶⁶.

Enjeux et attentes

Classées pour pouvoir y répondre, puis archivées pour les conserver et les rendre consultables, ces modestes lettres de compliment ne sont pas considérées par le grand-duc et ses secrétaires comme des écritures anecdotiques, répétitives et négligeables. Au contraire : leur mise à l'écart du reste de la correspondance d'État souligne leur statut tout aussi politique que le reste de la correspondance. Elles permettent dès lors d'accéder à des domaines du politique qu'aucune autre archive ne met aussi clairement en évidence.

Obtenir une faveur ?

Même si la démarche est rare, les fêtes de Noël peuvent être l'occasion de demander directement une faveur. Le Bolonais Aldobrandino Malvezzi, qui se présente comme « un nouveau serviteur » et « probablement peu connu », sollicite, comme l'a obtenu son frère qui vient d'entrer au service de Ferdinand, une faveur pour son autre frère et pour lui-même, qui semble se limiter à pouvoir « vivre sous votre très puissante protection⁶⁷ ».

62. ASF, MP, 920A, f° 106, Bologne, 21 décembre 1604 ; répété l'année suivante, *ibid.*, f° 219, Bologne, 24 décembre 1605. Sur la présence florentine en Romagne, E. FASANO GUARINI, « Alla periferia del Granducato mediceo : strutture giurisdizionali ed amministrative della Romagna toscana sotto Cosimo I », *Studi Romagnoli*, XIX, 1968, p. 379-407.

63. ASF, MP, 1140C, 15 décembre 1675.

64. ASF, MP, 1140B, 19 décembre 1674.

65. ASF, MP, 1140C, Guastalla, 20 décembre 1674.

66. ASF, MP, 920A, f° 159, 10 décembre 1605 ; f° 490, 26 décembre 1607.

67. ASF, MP, 920A, f° 47, Bologne, 23 décembre 1603.

Simone Lunadoro, évêque de Nocera, recherche une magistrature à Sienne pour son neveu Alibrando, qui est capable de « servir en toute charge » ; la sollicitation se révèle efficace puisque Alibrando entre dans les mois qui suivent au collège des Quatre Conservateurs – qui exercent la tutelle des administrations communales du « dominio ⁶⁸ » – ; son oncle remercie pour cela le grand-duc l'année suivante ⁶⁹.

Si les lettres construisent le prince comme une source inépuisable de faveurs, et donc d'honneur pour ceux qui peuvent s'en enorgueillir, la « faveur » habituellement recherchée n'est pas tant un don – objet, pension, charge – que la réponse que le grand-duc doit adresser en retour.

L'espoir d'une réponse

Les lettres portent clairement la trace du travail des secrétaires qui, après ouverture de la lettre et lecture par le duc, ont identifié, si besoin était, l'expéditeur – les signatures ne sont pas toutes complètes, ou lisibles – et ont noté l'adresse que le prince entend utiliser (comme dans la plupart des secrétariats princiers, les formules d'adresses ont été normalisées et sont disponibles dans des cahiers appelés « titolari ⁷⁰ »), et le type de réponse qu'il désire faire parvenir.

Les lettres sont ensuite classées, selon les mentions marginales qui ont été portées, en regroupant les expéditeurs selon le statut politique que leur reconnaît le grand-duc. Les lettres reçues en 1671 sont ainsi réparties entre « frati », « non si conoscono i personaggi » (s'agit-il des correspondants non identifiés, ou inconnus du grand-duc ?), « prelati », « altezze », « principi e baroni », « cavalieri e particolari ». Ces catégories ne sont pas stables : en 1674, elles sont devenues « illustrissimi », « altezze », « cavalieri », « eccellenze », « cardinali », « prelati » et « frati ». En 1675, apparaissent la distinction entre « molt'illustri » et « illustri » et la catégorie « ne pas répondre » (*non si risponde*). En 1676, sont encore ajoutés « molto illustri signori » ou « illustrissimi e reverendissimi ».

Ces mentions marginales et deux registres de réponses ⁷¹ permettent de suivre le travail des secrétaires. Dans un certain nombre de cas,

68. Sur cette magistrature, D. MARRARA, *Studi giuridici sulla Toscana medicea. Contributo alla storia degli stati assoluti italiani*, Milan, 1965, p. 252-254.

69. ASF, MP, 920A, f° 159 et 216, 10 décembre 1605 ; f° 263, 10 décembre 1606. Alibrando di Orazio Lunadoro figure parmi les « riseduti » de Sienne en 1597 : M. ASCHERI (dir.), *I Libri dei Leoni. La nobiltà di Siena in età medicea (1557-1737)*, Sienne, 1996, p. 517.

70. Pour Côme III, par exemple, ASF, *Miscellanea Medicea*, 58-59, *Titolario del granduca di Toscana Cosimo III*, 1697 ; 60, *Titolario* pour 1705.

71. ASF, *Miscellanea medicea*, 9, dossier 17, f° 3-23, modèles de lettres de vœux, 1690-1696 ; ces modèles ont très certainement été utilisés pour le grand-duc ; *Miscellanea medicea*, 55, dossier 3, f° 18-156, formulaire de réponses à des lettres de vœux d'Anna Maria Luisa de Médicis, 1717-1732.

quelques indications reportées sur la lettre – sous la dictée du grand-duc, ou de l'un de ses secrétaires –, permettent de rédiger la réponse. Ainsi, en haut des vœux d'Alessandro Pico, duc de la Mirandole: « En tête: Signore duca / écrire à la troisième personne / À la fin: souhaiter le bonheur de le servir⁷². » Les secrétaires ont également à leur disposition un répertoire de formules qui permettent deux opérations différentes: faire coïncider le langage de la réponse avec le statut que le grand-duc accorde à son correspondant; donner l'impression à chaque correspondant que la réponse qu'il reçoit a été rédigée spécifiquement pour lui en variant la formule au fil des années; pour cela, en face de chacune des quelque vingt formules disponibles, les secrétaires ont méticuleusement reporté le nom des destinataires et l'année d'utilisation.

Quel usage pouvait alors faire le destinataire de la réponse du grand-duc? Il faudrait poursuivre l'enquête dans les archives des destinataires, pour connaître la façon dont la réception de la lettre pouvait être plus ou moins publicisée, et instrumentalisée, dont la lettre elle-même pouvait être utilisée, lue, archivée, exhibée... Elle pourrait alors faire partie de ce que Norbert Elias a qualifié de « fétiches de prestige », ces dons divers qui participaient à l'organisation hiérarchique et à l'équilibre des pouvoirs dans la société des courtisans⁷³. La lettre du grand-duc devient ainsi le signe tangible que le grand-duc accorde sa faveur à celui qui lui a adressé des vœux. Elle est considérée comme une forme d'entrée, en mineur, dans la cour du prince, c'est-à-dire dans le petit cercle de ceux qui bénéficient régulièrement de ses faveurs. Ce que suggère un noble de Parme, Alessandro Sforza, quand il affirme que les commandements du grand-duc lui montreront qu'il est bien « inscrit au rôle de ses plus obséquieux serviteurs et clients »; or depuis le XVI^e siècle, l'expression « iscritto al ruolo » est l'une des façons, à Florence, d'identifier un courtisan⁷⁴.

La « cour virtuelle » des serviteurs du prince

Ce qui permet de doter d'une cohérence politique l'ensemble des émetteurs de ces lettres, dispersés à travers l'Italie, voire au-delà, ce n'est pas tant leur statut social – ils sont tous, presque sans exception, des hommes nobles, depuis des patriciens d'antique origine, jusqu'aux grands féodaux, aux nombreux membres du sacré Collège, voire à quelques princes

72. ASF, MP, 1140C, Mirandola, 28 novembre 1675: « Sig.re duca in cima / Per terza persona / Fine: augurando felicità per servirla. »

73. La notion a été reprise par M. FANTONI, « Feticci di prestigio: il dono alla corte medicea », in S. BERTELLI, G. CRIFÒ (dir.), *Rituale, cerimoniale, etichetta*, Milan, 1985, p. 141-161.

74. H. CHAUVINEAU, « Entre le prince et la cour. L'administration financière sous les grands-ducs de Toscane (XVI^e-XVII^e siècle) », *Hypothèses*, 2001, p. 221-222.

étrangers – que leur recours au langage de la cour, articulé autour d'une économie de la grâce du prince. Réunies par un moment fort du calendrier rituel, ces lettres révèlent au prince l'existence d'un groupe d'individus que sa réponse contribue à organiser. Il n'a certes aucune existence visible; à aucun moment il ne peut se confondre avec la cour des Médicis, mais ces innombrables proclamations de fidélité n'en contribuent pas moins à renforcer la position politique du grand-duc de Toscane parmi les maisons princières de la péninsule.

Un groupe très diversifié

Ce portrait de groupe repose sur le dépouillement des lettres reçues par le seul grand-duc dans les années 1603-1607, et 1671-1676, provenant de 123 personnes pour la première période, de plus de 400 pour la seconde.

En quasi-totalité, ce sont des Italiens. Les étrangers y sont très minoritaires, même si leur importance s'est légèrement accrue au cours du siècle. On y trouve quelques ambassadeurs des États en relation avec la Toscane, comme l'ambassadeur de France à Rome, l'ambassadeur de l'empereur à Madrid ou l'ambassadeur d'Espagne à Venise. La nouveauté, dans les années 1670, est l'envoi de leurs vœux par quelques membres de maisons princières, disséminées à travers l'Europe. Leur petit nombre invite à considérer ces échanges de vœux non comme une civilité usuelle de la « société des princes » européenne⁷⁵, mais plutôt comme le signe de liens personnels établis entre Côme III et quelques princes étrangers, notamment lors de ses voyages à travers l'Europe, d'octobre 1667 à mai 1668, puis de septembre 1668 à octobre 1669⁷⁶. C'est à ce voyage que peuvent se rattacher les vœux de plusieurs nobles et princes allemands, l'électeur Johann Georg II de Saxe (1674)⁷⁷, Maria Anna de Habsbourg, duchesse de Tyrol (1671), le cardinal Bernhard Gustav, margrave de Baden-Durlach, abbé de Fulda (1675), le comte palatin Johann Wilhelm de Palatinat-Neubourg⁷⁸

75. Il faudrait toutefois s'assurer que les lettres de vœux éventuellement échangées avec les autres maisons souveraines ne sont pas conservées dans les liasses de la correspondance politique.

76. En l'absence d'une analyse de l'ensemble des voyages, cf. *Viaje de Cosme de Medici per España y Portugal, 1668-1669*, éd. par A. SANCHEZ RIVERO, A. MARIUTTI DE SANCHEZ RIVERO, Madrid, 1933; *Un principe di Toscana in Inghilterra e Irlanda nel 1669. Relazione ufficiale del viaggio di Cosimo de' Medici tratta dal « Giornale » di L. Magalotti, con gli acquerelli palatini*, éd. par A. M. CRINÒ, Rome, 1968; *De twee Reizen van Cosimo de' Medici, Prins van Toscane, door de Nederlanden (1667-1669)*, éd. par G. J. HOOGWERFF, Amsterdam, 1919.

77. ASF, MP, 1140B, Dresde, 14 décembre 1674; lettre en latin. Rappelons les liens qui se tissent à l'époque entre les deux cours de Saxe et de Toscane, et qui conduiront au mariage du fils de Côme III, Jean Gaston, avec Anne Marie Française de Saxe-Löwenberg à Düsseldorf, le 2 juillet 1697.

78. Johann Wilhelm (1658-1716), fils aîné de Philipp Wilhelm de Palatinat-Neubourg, appartient à une branche des Wittelsbach aînés (les électeurs Palatins) qui s'est convertie au catholicisme; il épousera en 1691 en secondes noces Maria Anna de Médicis, fille de Côme III;

et Franz Ignaz Dominik von Poetting-Persing, chanoine de la cathédrale, tous deux de Passau, en Bavière (1676), le prince-archevêque de Salzbourg, Maximilian Gandalf von Khünburg (1671, 1675) ou le jeune Charles de Lorraine, exilé à la cour de Vienne depuis la mainmise de la France sur la Lorraine en 1665, et qui prend le titre de duc de Lorraine et de Bar au décès de son oncle Charles IV, en septembre 1675. Un haut dignitaire polonais, le prince Stanislaw Lubomirski (1675, 1676), maréchal de Pologne, y figure aussi. Soulignons que, en dehors de l'électeur de Saxe, tous ces princes sont catholiques. Ces vœux mobilisent une rhétorique non plus de la « servitude » mais de l'« amitié ».

« Monsieur mon Cousin,

Le plaisir que je trouve dans les moindres occasions d'asseurer Votre Altesse du grand estime que je fais de son amitié, m'en fait trouver un tout particulier dans celle de ce Noel en le luy venant souhaiter heureux. Votre Altesse m'obligera d'estre bien persuadée de la sincérité avec laquelle je le fais, et de la passion tres forte que j'ay de luy rendre service puisqu'en effect je suis tres fortement, Monsieur mon Cousin, de Votre Altesse,

Vostre tres affectionne serviteur et cousin

Charles de Lorraine⁷⁹ »

La majeure partie des correspondants sont italiens. Certains résident à l'étranger comme les nonces apostoliques, à Vienne, Varsovie, Cologne, Bruxelles, Paris, Madrid ou en Suisse, quelques évêques de la France méridionale, comme le cardinal Pierre de Bonsi, archevêque de Narbonne – un Florentin de naissance – (1675) et Monseigneur Girolamo Grimaldi-Cavalleroni, archevêque d'Aix-en-Provence (1675) ; d'autres ont une ascendance italienne, comme le cardinal de Retz, Jean-François Paul de Gondi – d'origine florentine –, qui écrit depuis son fief de Commercy, en Lorraine (1675). La majorité réside bien évidemment dans la péninsule.

Au sommet, une partie importante de la « société des princes » italienne, ceux qu'il est convenu d'appeler les « *principi regnanti*⁸⁰ ». Y figurent Ranuccio Farnese, duc de Parme et cousin germain, par sa mère, de Côme III (1671, 1674) ; Francesco II d'Este, duc de Reggio et Modène (1674, 1675, 1676) ; les Gonzague, duc de Mantoue, qui multiplient leurs

cf. G. PIERACCINI, *La stirpe dei Medici di Cafaggiolo*, Florence, 1986, II, p. 773-783. Merci à Christophe Duhamelle pour ses précieuses identifications.

79. ASF, MP, 1140C, Eisligen, 20 décembre 1675. Le prince envoie ses vœux tous les ans : ASF, MP, 1140A, Vienne, 18 décembre 1671 ; 1140B, Bonne, 20 décembre 1674 ; 1140D, Eisligen, 20 décembre 1676.

80. Une liste précise en est établie par A. SPAGNOLETTI, *Le dinastie italiane nella prima età moderna*, Bologne, 2003, p. 361-362 ; pour approfondir ces analyses, *ibid.*, chap. 2 et 3. Cette dimension impliquerait aussi de prendre en considérations les relations entre États au sein même de la péninsule ; cf. les travaux de D. FRIGO, notamment « *Politica estera e diplomazia: figure, problemi e apparati* », in G. GRECO, M. ROSA (dir.), *Storia degli antichi stati italiani*, Bari, 1996, p. 117-161 ; « *Gli stati italiani e le relazioni internazionali* », in G. GALASSO, A. MUSI (dir.), *Italia 1650. Confrontazioni e bilanci*, Naples, 2002, p. 37-69.

protestations de fidélité (1674), ainsi que la branche des ducs de Guastalla (1671, 1675, 1676); Louis I^{er} Grimaldi, prince de Monaco et duc de Valentinois (1675, 1676); les Cybo, ducs de Massa et princes de Carrara (1603-1607, 1671, 1674, 1676); Alessandro Pico, duc de la Mirandola (1674, 1675, 1676). Une seule absence notoire : le duc de Savoie. En dessous, il est souvent difficile de distinguer les princes de rang plus modeste des familles féodales : mentionnons Cosimo de Correggio (1606); le prince-évêque de Trente, Sigismondo Alfonso von Thun (1671, 1675, 1676); les autres Gonzague, ducs de Novellara (1671), de Castiglione (1671, 1674) ou de Sabbioneta (1674, 1676); les Torelli, de Guastalla (1671), les Ferrero-Fieschi de Messerano, près de Biella, dont la seigneurie, devenue comté, puis marquisat, a été érigée en principat par le pape en 1598⁸¹, ou un Francesco Caetani, duc de Sermoneta (1676). Dans la même logique, plusieurs d'entre eux entendent réaffirmer leur puissance féodale en expédiant leurs vœux depuis le cœur de leur fief, comme les Orsini, ducs de Bracciano (1605, 1674, 1675), les Rospigliosi, devenus ducs de Zagaralo (1675), les Boncompagni, ducs de Sora (1671, 1674, 1675, 1676) ou Maffeo Barberini, prince de Palestrina (1675, 1676). Plus généralement, la noblesse titrée occupe la première place, avec, par exemple, 83 des 293 lettres de l'année 1675 (28 %), soit 20 princes, 16 ducs, 25 marquis et 22 comtes.

Plus généralement, les vœux proviennent en grand nombre de ceux qui détiennent une fonction de commandement, qu'elle soit religieuse, militaire ou civile. Les dignitaires ecclésiastiques viennent en tête, avec les cardinaux (45 en 1675, 42 en 1676), les archevêques (10 en 1675, 13 en 1676), les évêques (16 en 1675, 14 en 1676), auxquels il faut joindre les supérieurs d'ordre religieux ou de couvents. La haute administration est très visible, notamment pour les États pontificaux : vice-légats, gouverneurs des villes, secrétaires des principales congrégations romaines ou auditeurs (de la Chambre, de la Rote...) renforcent leur présence au cours du siècle, sans oublier les chefs militaires, lieutenants généraux des galères ou des gardes pontificaux... Enfin, à la base, les noblesses urbaines constituent l'ultime groupe consistant, à raison de quelques familles par ville qui manifestent ainsi, à l'échelon local, leur fidélité envers la maison des Médicis.

81. V. BARALE, *Il Principato di Masserano e il Marchesato di Crevacuore*, Biella, 1987; L. CAPUANO, « Un principato conteso. Masserano tra Stato pontificio, Spagna e ducato sabaudo nel primo Seicento », *Cheiron*, 33, 2000, p. 199-242.

**Origine géographique des lettres de vœux
adressées au grand-duc de Toscane**

	1603- 1607	1671	1674	1675	1676
Italie					
Grand-duché de Toscane	5 (2%)	6 (5,8%)	7 (2,5%)	8 (2,8%)	6 (2,1%)
États du Pape	163 (64,4%)	78 (65,5%)	154 (63,1%)	168 (58,3%)	179 (62,8%)
dont <i>Rome</i>	52	59	100	98	105
<i>Bologne</i>	66	6	27	33	31
Royaume de Naples	1	5	7	7	10
République de Venise	17	3	14	12	5
États de la plaine du Pô	18	9	31	22	29
Milan	10	2	20	22	23
Piémont	2	-	1	2	1
République de Gênes	10	3	7	8	7
République de Lucques	-	-	1	-	1
Massa	-	2	3	3	3
Total Italie	226 (88,1%)	108 (90,7%)	244 (85,9%)	253 (87,8%)	264 (92%)
Hors Italie					
France	-	1	9	5	1
Pays-Bas	3	-	1	1	1
Empire	1	6	10	5	4
Espagne	-	3	2	1	2
Angleterre	-	-	-	1	-
Suisse	1	-	1	1	2
Hongrie	-	-	-	1	-
Pologne	-	1	1	-	-
Malte	-	-	1	1	-
Total hors Italie	5 (2%)	11 (9,2%)	26 (9,1%)	16 (5,6%)	16 (5,6%)
Non identifiées	22	-	14	19	6
TOTAL	253	119	284	288	286

Les lettres de vœux ne se répartissent pas uniformément à travers l'espace italien. Les dossiers étudiés, et c'est un premier élément important, n'ont livré que très peu de lettres provenant des États des Médicis, qui plus est rarement envoyées par des Toscans : pour les années 1603-1607, trois lettres signées Odoardo et Ferdinando Cybo et envoyées de Pise, proviennent de la famille ducale de Massa-Carrare, une autre de l'évêque de Grosseto ; pour 1671, la lettre de l'archevêque de Florence, Francesco Nerli, est un cas unique. Cette absence renvoie-t-elle à un tri archivistique, ou à des pratiques rituelles spécifiques ? Il est difficile de répondre. Je n'ai pas pour l'instant retrouvé trace d'une cérémonie où Florentins et Toscans viendraient en personne présenter leurs vœux au grand-duc. Les *Diari di corte* ne mentionnent que la visite de quelques ambassadeurs, le plus souvent le jour de Noël, venus présenter leurs vœux au prince⁸². L'absence massive des sujets du grand-duc reste donc une question ouverte.

Si les lettres proviennent ainsi en quasi-totalité des autres États de la péninsule, elles ne se répartissent pas pour autant de façon uniforme. Au contraire, leur géographie est très concentrée. L'essentiel des lettres (près des deux tiers) provient des États du pape. Très loin derrière arrivent ensuite la Lombardie et les petits États de la plaine du Pô. Les républiques, Venise et Gênes, restent à distance. Les relations avec le Piémont au nord, les vice-royaumes de Naples et de Sicile au sud, sont très limitées

La force des relations entre le grand-duc et les États du pape émerge ainsi comme la caractéristique essentielle de cette pratique épistolaire. Les noblesses des villes capitales, Rome au sud, Bologne au nord, accessoirement Ferrare, constituent le cœur du dispositif, avec un poids croissant de Rome au cours du XVII^e siècle qui mériterait une analyse plus poussée. Le reste se disperse entre les petites villes d'Emilie-Romagne et des Marches – Cesena, Faenza, Imola, Forlì, Rimini, Pesaro, Ancone, Senigallia, Fano, Fermo, Camerino, Osimo, Macerata, Lorette – et de l'Ombrie – Orvieto, Città di Castello, Spolète, Norcia, Rieti. Dans ces villes, les noblesses, qui s'y sont institutionnellement séparées des autres citoyens et exercent désormais le monopole sur le pouvoir citoyen, entendent affirmer fortement leur rôle politique⁸³. Les liens souhaités avec le grand-duc contribuent à

82. ASF, *Miscellanea medicea*, 11, *Diario di corte* de Sebastiano Tinghi : f° 264 r, 25 décembre 1630, le grand-duc donne audience à l'ambassadeur de Venise, qui lui souhaite de bonnes fêtes (« vene a darle buone feste ») ; f° 287 v, 26 décembre 1632, audience au nonce et aux ambassadeurs venus « a dare le buone feste secondo il solito » ; f° 391 v, 25 décembre 1641, audience du nonce et des ambassadeurs, qui présentent le « buone feste ». La question mériterait toutefois une enquête plus approfondie, notamment à partir des *Diari di etichetta*, ASF, *Guardaroba medicea*, 1-7 (1589-1613, 1657-1663). Sur les cérémonies du temps de Noël dans une cour italienne, cf. G. LUBKIN, « Christmas at the Court of Milan, 1466-1476 », in C. H. SMYTH, G. C. GARFAGNINI (eds), *Florence and Milan. Comparisons and Relations*, Florence, 1989, p. 257-270.

83. Leur cadre socio-politique d'analyse a été clairement tracé par B. G. ZENOBÌ, *Les « ben regolate città »*. *Modelli politici nel governo delle periferie pontificie in età moderna*, Rome, 1994.

afficher leur volonté d'autonomie en tant qu'acteurs politiques, ce que ne peuvent pas vraiment envisager les noblesses beaucoup plus modestes des « bourgades » (*terre*), qui n'apparaissent jamais parmi les auteurs des lettres de vœux⁸⁴.

Clientélisme et factions

À comparer les dossiers des années successives, la présentation des vœux apparaît comme une pratique régulière, et dont la régularité est même revendiquée. Sur les 123 individus identifiés qui ont adressé leurs vœux à Ferdinand entre 1603 et 1607, près de la moitié (59, soit 48 %) l'ont fait plus d'une seule fois : 9 (7 %) l'ont fait tous les ans, 9 au moins 4 fois, 11 trois fois et 30 deux fois. Il faudrait élargir l'enquête : pour certains, à lire attentivement leur lettre, cette proclamation de fidélité est simplement annuelle. Pour d'autres, elle s'insère dans des échanges plus fréquents, où se mêlent préoccupations familiales et services politiques⁸⁵. Sans les considérer nécessairement comme des « agents » des Médicis, ils en sont au moins des clients.

Le naturaliste Ulisse Aldrovandi, un savant de tout premier plan à l'échelle européenne⁸⁶, est ainsi l'un des protégés, de longue date, des Médicis, avec qui il entretient depuis les années 1570 une correspondance nourrie. Côme I^{er} avait tenté, en vain, de convaincre Aldrovandi de venir enseigner à Pise en 1561-1562. En 1576, le cardinal Ferdinand était intervenu auprès de son frère le grand-duc François I^{er} pour qu'il lui donne une chaire à l'université de Pise, dans le cadre de la « requalification scientifique » voulue par les Médicis pour leur principale université. Si Aldrovandi quitte Pise dès 1577, il reste en contact étroit avec ses patrons :

84. Sur ces « terre », B. G. ZENOBI, *Ceti e potere nella Marca pontificia. Formazione e organizzazione della piccola nobiltà fra '500 e '700*, Bologne, 1976. Aucune de ces petites noblesses de bourgades n'apparaît dans les lettres de vœux reçues par le grand-duc, marquant ainsi une des frontières de cette « cour virtuelle ».

85. Plusieurs lettres sont ainsi adressées à Ferdinand II de Médicis par divers membres de la famille Raggio depuis Gênes, dans les années 1634-1640, concernant une alliance entre les familles Brignole et Raggio, une intervention pour obtenir un titre impérial, des vœux à l'occasion de la Pâque 1640 : ASF, MP, 2737.

86. Sur Aldrovandi, G. OLMÍ, *Ulisse Aldrovandi. Scienza e natura nel secondo Cinquecento*, Trente, 1976 ; S. TUGNOLI PATTARO, *Metodo e sistema delle scienze nel pensiero di Ulisse Aldrovandi*, Bologne, 1981 ; P. GALLUZZI, « Il mecenatismo medico e le scienze », in C. VASOLI (dir.), *Idee, Istituzioni, scienza, ed arti nella Firenze dei Medici*, Florence, 1980, p. 189-219 ; S. DE ROSA, « Alcuni aspetti della "committenza" scientifica medicea prima di Galileo », in *Firenze e la Toscana dei Medici nell'Europa del '500*, Florence, 1983, vol. II, p. 777-785. Sur l'Europe des naturalistes, G. OLMÍ, « "Molti amici in varij luoghi" : studio della natura e rapporti epistolari nel secolo XVI », *Nuncius. Annali di Storia della Scienza*, VI, 1991, p. 3-31 ; P. FINDLEN, « The Formation of a Scientific Community : Natural History in Sixteenth-Century Italy », in A. GRAFTON, N. SIRAISSI (eds), *Natural Particulars. Nature and the Disciplines in Renaissance Italy*, Cambridge (MA), Londres, 1999, p. 369-400.

58 lettres entre Aldrovandi et François I^{er} pour les années 1577-1587 ont été conservées, tout comme 30 lettres entre le savant et Ferdinand (1587-1604)⁸⁷. Il reçoit du grand-duc Ferdinand une aide constante, notamment chaque fois qu'il doit faire imprimer ses travaux. Le grand-duc l'aide financièrement, lui envoie aussi des artistes pour dessiner les planches de plantes ou d'animaux qu'Aldrovandi insère dans ses ouvrages. Malgré cela, les premiers vœux d'Aldrovandi figurent dans une lettre du 18 décembre 1601, par laquelle il entend « satisfaire en partie à ma grande obligation envers vous de prier le Seigneur Dieu de vous accorder un bon Noël » ; le reste de la lettre est ensuite consacré à l'impression de son histoire des animaux « exsangues » et à l'annonce de ses volumes sur les oiseaux aquatiques⁸⁸. En 1603 et 1604, deux lettres, inédites à ce jour⁸⁹, respectent le nouveau modèle du « biglietto d'auguri » : elles mobilisent l'ancienneté de la « servitù » personnelle vis-à-vis des Médicis, les obligations innombrables contractées à la suite des faveurs continuées des Médicis et donc la nécessité de leur adresser ses vœux. Le billet se veut le substitut d'une action réelle : « Je profite de l'occasion pour faire mon humble révérence sur le papier, puisque mon âge avancé ne me permet pas de le faire en personne, comme j'aurais le devoir de la faire... » ; mais il conserve la même structure que les autres : « ... la multiplicité de vos faveurs m'obligent encore en cet âge très avancé de vous rendre le tribut qui vous est dû de ma servitude... » (1603).

Dès lors que ces clients se font nombreux, dans un État, dans une ville, peut-on considérer qu'ils constituent un important réseau d'influence et d'action mis au service de la politique des Médicis ? En d'autres termes, ces lettres révèlent-elles, à l'échelle de la péninsule, l'existence d'une sorte de parti pro-Médicis ? Les enquêtes micro-politiques conduites autour de Wolfgang Reinhard permettent de mettre à l'épreuve cette proposition, en confrontant les clientèles politiques avérées et les auteurs de lettres de vœux. Elles éclairent en particulier deux situations particulièrement importantes, celle de Rome et de Bologne.

À l'époque du pontificat de Paul V, l'action politique des Médicis à Rome s'est appuyée sur un réseau efficace de membres de l'élite romaine qui leur étaient étroitement liés⁹⁰. Dans ce groupe resserré, émergent tout

87. L'essentiel de ces lettres a été publié par A. TOSI, *Ulisse Aldrovandi e La Toscana, op. cit.* ; sur les formes de l'échange épistolaire savant, L. PRINON, « Clématite bleue contre poissons séchés. Sept lettres inédites d'Ippolito Salviani à Ulisse Aldrovandi », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie-Méditerranée*, CXIV, 2002, p. 477-492.

88. A. TOSI, *Ulisse Aldrovandi e La Toscana*, p. 391-392.

89. ASF, MP, 920A, f° 50 (Bologne, 23 décembre 1603), f° 114 (Bologne, 22 décembre 1604). Le décès d'Aldrovandi au printemps 1605 interrompt la série.

90. C. WIELAND, « Parteien in Rom, von Florenz aus gesehen. Eine römische Gruppe im Diplomatischen Dienst der Medici während des Pontifikats Pauls V. (1605-1621) », *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, LXXXII, 2002, p. 490-528 ;

particulièrement les Orsini, ducs de Bracciano, le cardinal Alessandro Montalto, et l'une des principales « créatures » de Ferdinand I^{er}, le cardinal Francesco Maria del Monte. Certes, dans les années 1603-1607, figurent parmi les documents conservés les vœux de Giovan Battista dal Monte (1603, 1604, 1606), un frère du cardinal, et ceux de deux Orsini, de Bracciano (1605). Mais d'une part, les autres personnages qui constituent le cœur romain des clients des Médicis sont absents, d'autre part le groupe de ceux qui adressent leurs vœux dépasse largement le petit groupe des soutiens actifs des Médicis.

Ajoutons que l'étude politique des liens Florence-Rome devrait prendre en compte l'implication des cardinaux, dont le nombre élevé de lettres de vœux laisse toutefois entendre qu'il s'agit plus pour eux d'une civilité conventionnelle que d'une prise de position politique⁹¹.

À Bologne, la situation, quoique différente, conduit à des conclusions voisines. La relation forte avec une famille princière italienne y est une stratégie fréquente, dès lors que les liens directs et exclusifs avec la famille papale peuvent s'avérer peu efficaces et fragiles. Les relations de fidélité avec une famille ducale permettraient alors un parcours politique plus rapide en ville, car la pérennité des dynasties – à l'opposé de la fragilité d'une papauté élective – réduit l'incertitude⁹². À la différence du cas romain, les familles bolonaises proches des Médicis envoient en grand nombre leurs vœux au grand-duc. Pour les seules années 1603-1607, se distinguent nettement les Pepoli (26 lettres, envoyées par 6 personnes), suivis d'assez loin par les Campeggi (9 lettres, par 2 personnes) et les Malvezzi (6 lettres par 2 personnes) ; les Cospi (2 lettres), les Bentivoglio et les Hercolani sont plus discrets (1 lettre chacun), alors que les Riario et les Castelli restent silencieux. Ces familles forment-elles pour autant un véritable « parti »

Id., *Fürsten, Freunde, Diplomaten. Die römisch-florentinischen Beziehungen unter Paul V. (1605-1621)*, Cologne-Weimar-Vienne, 2004, p. 403-500. Sur le cardinal Del Monte, Z. WAZBINSKI, *Il cardinale Francesco Maria Del Monte (1549-1626)*, Florence, 1994, 2 vol.

91. Sur les divisions de la curie, cf. les études de W. REINHARD, « Papal Power and Family Strategy in the Sixteenth and Seventeenth Century », in R. G. ASCH, A. M. BIRKE (eds), *Princes, Patronage and the Nobility. The Court at the Beginning of Modern Age (1450-1650)*, Londres-Oxford, 1991, p. 329-356 ; M. PELLEGRINI, « Corte di Roma e aristocrazie italiane in età moderna. Per una lettura storico-sociale della curia romana », *Rivista di storia e letteratura religiosa*, XXX, 1994, p. 543-602 ; M. A. VISCEGLIA, « “La Giusta statera de' porporati”. Sulla composizione e rappresentazione del Sacro Collegio nella prima metà del Seicento », *Roma moderna e contemporanea*, IV, 1996, p. 167-211 ; « Fazioni e lotta politica nel Sacro Collegio nella prima metà del Seicento », in M. A. VISCEGLIA, G. SIGNOROTTO (dir.), *La Corte di Roma tra Cinque e Seicento. « Teatro » della politica europea*, Rome, 1998, p. 37-92 ; G. SIGNOROTTO, « Lo Squadrone volante. I cardinali “liberi” e la politica europea nella seconda metà del XVII secolo », in *ibid.*, p. 93-137.
92. N. REINHARDT, « Quanto è differente Bologna? La città tra amici, padroni e miti all'inizio del Seicento », *Dimensioni e Problemi della Ricerca storica*, 2, 2001, p. 132-135 ; Id., *Macht und Ohnmacht der Verflechtung. Rom und Bologna unter Paul V. Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik im Kirchenstaat*, Tübingen, 2000, p. 325.

pro-Médicis, ou ne s'agit-il là que de comportements asymétriques, rarement mobilisés en faveur du grand-duc ?

S'il n'est pas possible d'exclure toute signification politique de ces déclarations d'allégeance, il n'en reste pas moins difficile de les considérer comme un engagement politique uniforme, ce qu'exigerait l'hypothèse d'un « parti » Médicis.

À Gênes, la vie politique a suscité la mise en place de clivages politiques relativement clairs⁹³. Un des correspondants les plus assidus de Ferdinand I^{er} (1603, 1606, 1607) est un certain Claudio Marini (ou De Marini), bien connu des historiens de la République ligure⁹⁴.

« Si la servitude est une dette que l'on paye en servant, et que seul celui qui sert mérite, c'est avec raison que je mérite davantage ce nom de serviteur dépendant de V^{otre} Altesse Sérénissime, dont je m'honore tant et me pare, et que vous m'avez donné avec tant de courtoisie ; je souffre dans mon âme que mes forces ne puissent arriver à ce que je puisse anticiper la faveur de vos commandements pour que V^{otre} Majesté puisse connaître combien ma volonté pleine de dévouement dépasse en affection, en foi et en obéissance celle de n'importe quel autre de ses serviteurs. Mais puisque l'on me conteste ce que je voudrais, que l'on ne m'enlève pas ce que je peux faire, qui sera de terminer l'année, que j'ai passée contre ma volonté dans l'oisiveté sans servir V^{otre} Altesse, avec l'annonce de bon Noël, en vous souhaitant que Dieu vous donne le bonheur et la gloire que vous désirez⁹⁵. »

Une telle lettre se veut un acte politique fort. Marini, alors âgé d'une trentaine d'années, appartient à la faction des familles « vecchie⁹⁶ ». Considéré à plusieurs reprises comme perturbateur de l'ordre public et condamné comme tel, il s'affiche publiquement comme francophile, dans une cité majoritairement hispanophile. En août 1605, il est dénoncé pour correspondre avec Guidi, un des secrétaires du grand-duc de Toscane, à la suite d'un séjour qu'il aurait effectué à Florence dans les années

93. Cf., entre autres, C. BROSSETTI, « Famiglie e fazioni a Genova, 1576-1657 », *Miscellanea storica ligure*, XII, 2, 1980, p. 59-135.

94. ASF, MP, 920A, f^o 42, 21 décembre 1603 ; f^o 316, 22 décembre 1606 ; f^o 425, 21 décembre 1607. Pour sa biographie, C. BROSSETTI, *Il governo dei Magnifici. Patriziato e politica a Genova fra Cinque e Seicento*, Gênes, 1990, notamment p. 45, 63, 71, 208 ; Id., « De Marini, Claudio », in *Dizionario biografico degli Italiani*, XXXVIII, Rome, 1990, p. 528-531.

95. ASF, MP, 920A, f^o 42, Gênes, 21 décembre 1607 : « Se la servitù è un debito il quale si paga servendo, e solo chi serve merita, con ragione sto in forse di più meritare quel nome di servidore dipendente di V. A. S. di cui tanto mi onoro, e preggio, è che lei cortesemente già mi donò ; duolmi nell'anima che le mie forze non arrivino a segno che io possa prevenire il favor de suoi comandamenti che V. A. conoscerebbe quanto la devota mia volontà vantaggi d'affetto, di fede, e di osservanza quella de chi che sia altro suo servitore : ma già che mi è conteso quel che vorrei non mi si tolga quello che posso, che sarà chiuder l'anno, che ho passato contro mio volere così oziosam[en]te senza servire a V. A. S. con l'anuncio del buon Natale augurandole in quello da Dio quella felicità e gloria che desidera. »

96. C. BROSSETTI, « Famiglie e fazioni a Genova », *op. cit.*, p. 64.

1598-1599, et doit interrompre ces échanges épistolaires. Il ne semble pas avoir adressé de lettre de vœux à Ferdinand en décembre 1605, mais il reprend en décembre 1606, au moment même où il est soupçonné de conjuration (fin de 1606) et est exilé à Rome, en février 1607 ; gracié en septembre, il rentre à Gênes, d'où il envoie à nouveau ses vœux en décembre 1607. Marini est très engagé dans la vie politique de sa ville, et ses vœux, d'une grande puissance rhétorique, témoignent de la recherche conséquente d'appuis politiques extérieurs, qu'il mobilisera lorsqu'il deviendra en 1610 résident du roi de France à Gênes et s'engagera fortement dans la politique italienne. En 1621, il n'en reste pas moins toujours considéré par la grande-duchesse régente de Toscane comme « très affectionné à notre maison ⁹⁷ ».

Giovanni Carlo Doria qui, nous l'avons vu, adresse ses vœux en décembre 1603, puis en décembre 1604 et en décembre 1605, ne partage pas les options politiques du précédent ⁹⁸. Membre lui aussi d'une famille « vecchia », il est le troisième fils d'Agostino Doria (vers 1540-1607), doge de 1601 à 1603, et Rubens a dressé de lui un portrait équestre fameux ⁹⁹. Le grand-duc le considère comme « nostro affectionato amico ¹⁰⁰ », et les lettres de Doria sont sans équivoque : après avoir proclamé que sa maison compte parmi les « plus dévoués serviteurs » du grand-duc (1603), exprimé son impatience à recevoir « quelque commandement » (1604), il assure Ferdinand de son désir de « pouvoir être employé au service de Votre Altesse » (1606) ; or, au même moment, en janvier 1606, Juan Vives, marquis de Villena et ambassadeur du Roi Catholique à Gênes, intervient auprès de Philippe III pour qu'il puisse entrer dans l'ordre royal de chevalerie en rappelant que cette famille, présentée comme l'une des « mas principales y onrrados cavalleros » de Gênes, a toujours été au service de la couronne d'Espagne ¹⁰¹.

Les profils des quelques partisans des Médicis à Gênes ne sont guère homogènes. Peu nombreux, ils appartiennent aussi bien aux familles « vecchie » (Doria, De Marini, Raggio) que « nuove » (Brignole) ; ils sont

97. Instruction à A. del Nero, envoyé à Gênes, mai 1621, in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' « Italia spagnola » (1536-1648)*, II, 1587-1648, éd. par F. MARTELLI, C. GALASSO, Rome, 2007, p. 334.

98. ASF, MP, 929A, f° 6, 158, 355.

99. Je n'ai pu consulter V. FARINA, *Giovan Carlo Doria. Promotore delle arti a Genova nel primo Seicento*, Florence, 2002.

100. Instructions de Ferdinand I^{er} à son envoyé à Gênes, juillet 1600, in *Istruzioni agli ambasciatori...*, II, 1587-1648, *op. cit.*, p. 108.

101. Archivo general de Simancas, Estado 1433, f° 154, Gênes, 27 janvier 1606 ; merci à Arturo Pacini de m'avoir communiqué ce document et de m'avoir aidé à préciser le profil politique de G. C. Doria.

aussi bien philo-espagnols que philo-français¹⁰². Qui plus est, leurs fidélités ne semblent pas exclusives. Si, individuellement, ils peuvent appuyer l'action du grand-duc, ils ne sauraient pour autant former localement un véritable « parti » médicéen.

Une « cour virtuelle » ?

Si l'analyse de chaque lettre renvoie aussi bien à des carrières individuelles qu'à des contextes politiques d'échelle variable, la simultanéité de ces envois construit en revanche, autour du prince, un groupe de fidèles que le partage d'une rhétorique épistolaire rend visible et cohérent. La présentation des vœux à distance constitue alors une sorte de second « cercle » autour de la cour grand-ducale, qui peut éventuellement servir à son renouvellement. Quelques exemples, il est vrai peu nombreux, le suggèrent. En 1606 et 1607, un certain Vincenzo Cospi, de Bologne, adresse ses vœux ; un Vincenzo Cospi – probablement le même – est admis à la cour comme camérier en juillet 1610¹⁰³. Le comte Girolamo Campeggi, lui aussi bolonais, qui adresse ses vœux en 1606 et 1607, est reçu camérier en octobre 1612¹⁰⁴.

Quoiqu'exceptionnels, ces deux cas mettent en relief l'intention dominante qui préside à ces envois : afficher une fidélité « faible » envers le grand-duc, appartenir à une sorte de cour « virtuelle », sans limites clairement définies, qui constitue une ressource mobilisable dans divers contextes sans pour autant exercer de véritables contraintes sur les individus.

Une enquête conduite au niveau des villes, des familles, des individus permettrait seule, toutefois, de dépasser ce constat et de cerner les usages politiques effectifs, tant de la part du prince que de ceux qui sollicitent ses faveurs, que permet ce vaste réseau de fidélités, dense et capillaire dans l'Italie centrale, mais qui s'étend largement au-delà de la péninsule.

*

Les lettres de vœux qui apparaissent et se développent dans l'Italie du XVII^e siècle, sont presque immédiatement utilisées à des fins politiques. Cette étude en propose une première description. Elle met en évidence les difficultés que soulève l'utilisation des notions, désormais consolidées, de partis, de factions ou de clientèles. Si la réponse en terme de « cour virtuelle » n'est probablement que provisoire, elle invite à ouvrir largement l'analyse des constructions politiques italiennes au-delà des territoires que

102. Sur la complexité de ces positions politiques – « antispagnoli », « repubblichisti », « filospagnoli » –, cf. C. BROSSI, « Famiglie e fazioni a Genova », *op. cit.*, p. 113-124.

103. ASF, *Depositeria generale*, 389, n°974, avec 16 écus de pension.

104. ASF, *Depositeria generale*, 389, n°116, avec 16 écus de pension.

ces systèmes politiques ont pour fonction de contrôler. Une histoire renouvelée des espaces italiens impliquerait en effet de prendre en considération aussi bien les espaces régionaux que ces États ont construits, les relations que ces États entretiennent entre eux, que les liens complexes, plus informels et aussi plus polyvalents, que de nombreux acteurs politiques se sont efforcés de nouer avec les princes de la péninsule et qui contribuent à donner à ces derniers des capacités d'agir qui outrepassent les limites de leur propre État.